



Municipalité des Cèdres

Avis public à tous les contribuables **DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE** **DU 2^E EXERCICE FINANCIER DU RÔLE TRIENNAL 2026-2027-2028**

AVIS EST, par la présente donnée par la soussignée, que le sommaire du rôle d'évaluation foncière pour le 2^e exercice financier auquel s'applique le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité des Cèdres pour les années 2026, 2027 et 2028 a été déposé au bureau du directeur général et greffier-trésorier par LBP Évaluateurs agréés le 3 septembre 2026, et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance à l'hôtel de ville situé au 1060, chemin du Fleuve durant les heures régulières de bureau.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette Loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification au rôle en vertu de La loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- Être déposée ou acheminée par courrier recommandé à la MRC de Vaudreuil-Soulanges à l'endroit suivant : MRC de Vaudreuil-Soulanges, 280, boulevard Harwood, Vaudreuil-Dorion, (Québec), J7V 1Y5;
- Être réalisée sur un formulaire prescrit à cette fin et qui pourra être obtenu au bureau de la MRC de Vaudreuil-Soulanges ;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par la MRC Vaudreuil-Soulanges à cet effet.

DONNÉ À LES CÈDRES, ce 9^e jour du mois de septembre 2026.

Chantal Primeau, OMA
Greffière-trésorière adjointe

1060, chemin du Fleuve
Les Cèdres (Québec) J7T 1A1
www.ville.lescedres.qc.ca



Municipalité des Cèdres

Certificat de publication

Je, Chantal Primeau, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité des Cèdres, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant le sommaire du rôle d'évaluation foncière aux deux endroits désignés par le Conseil et sur le site internet de la Municipalité en date du 9 septembre 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 9^e jour du mois de septembre 2026.

Chantal Primeau, OMA
Greffier-trésorière adjointe